

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 16 Trois mois 9 Poste: En an. 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Octobre 1883.

Chronique générale.

M. Jules Ferry est très-monté. Samedi, au Palais-Bourbon, où les groupes étaient assez nombreux et assez animés, on disait que le président du conseil était absolument décidé à découvrir M. Grévy et à le rendre responsable de toutes les intrigues Thibaudin-Wilson qui, suivant lui, ont paralysé toute la politique du cabinet. Admettons un instant que la majorité ratifie les conclusions de M. le président du conseil. Quelle sera la conséquence de cette ratification? Ce sera ou la dissolution ou la démission du Président de la République, par suite l'ouverture du congrès.

Si peu de confiance que les derniers actes du Sénat puissent inspirer, il est difficile d'admettre qu'il prenne fait et cause pour un Président qui vient de se mettre si manifestement à la remorque de la galère communarde. Reste donc l'hypothèse de la démission et du congrès, et celle-ci nous paraît mériter d'être dès aujourd'hui très-sérieusement envisagée par les esprits honnêtes qui ont pu croire en d'autre temps à la possibilité d'une République conservatrice, mais que les oscillations de l'opportunisme pernicieux et dilapidateur, du radicalisme tueur et pillard, ont dû suffisamment désabuser.

Quelques journaux, en enregistrant le faux bruit de la mort de l'empereur Guillaume, ont poussé quelques hurrahs de joie. Nous reconnaissons bien là la clairvoyance de nos républicains. Si le parti de la guerre ne l'a pas déjà emporté en Allemagne, c'est peut-être seulement grâce à l'influence du vieil empereur que son âge a rendu d'humeur moins guerrière. Nous l'avons bien dit. Ces républicains ne laissent

jamais, sans la saisir au cheveu, passer l'occasion d'une indécence doublée d'une maladresse anti-patriotique.

LE SUCCESSION DE THIBAUDIN.

On sait que le général Campenon a été l'un des premiers à qui M. Jules Ferry ait offert le portefeuille de la guerre.

Voici quelle a été la réponse textuelle de M. le général Campenon:

« J'accepte le ministère de la guerre à la double condition qu'on s'engage à me laisser faire au ministère exclusivement mon métier;

» 2° Que je n'aurai rien à faire avec la Chambre. »

Nous lisons d'autre part:

« La nomination du général Lewal au ministère de la guerre paraît certaine. L'honorable général demande seulement qu'il lui soit laissée une liberté pleine et entière au sujet de certains personnages introduits dans les bureaux par M. Thibaudin. »

Tout cela, paraît-il, ne pouvait convenir; d'après des renseignements particuliers, le National pense que la succession du général Thibaudin sera recueillie par le général Saussier.

L'Agence Havas dit aussi: « On pense que le général Saussier sera probablement nommé ministre de la guerre. »

Le général Thibaudin s'est retiré après neuf mois de ministère. Il a été, depuis 1870, le onzième ministre qui ait détenu le portefeuille de la guerre.

Ses prédécesseurs sont, par ordre chronologique: les généraux Leflo, de Cissey, du Barail, Berthaut, de Rochebouët, Borel, Gresley, Farre, Campenon, et Billot.

Durant la même période, il n'y a eu en Allemagne que deux ministres de la guerre, et la direction de l'armée est restée entre les mains d'un seul homme, M. de Moltke.

On annonce que le général Thibaudin est sur le point de quitter Paris pour se rendre à la campagne.

Il prendra quelques semaines de repos; mais il ne compte nullement quitter le service. Il faut en conclure que le général Thibaudin ne serait point disposé à accepter la candidature de député dont parlent quelques journaux.

On pense que M. Camescasse suivra M. Thibaudin, et que M. Caubet, chef de la police municipale, accompagnera M. Camescasse.

L'Événement annonce que d'autres révolutions sont certaines à la préfecture de police, et il ajoute « que M. le ministre de l'intérieur a donné des ordres pour empêcher de crier dans les rues et sur les boulevards les écrits contre le roi d'Espagne ayant pour titre: le Uhlant la polka du Colonel Uhlant, etc. »

Il paraît que nos lois sont moins impuissantes qu'on ne l'avait dit tout d'abord quand on veut interdire de pareilles manifestations dans la rue. Le ministre de l'intérieur a fini par le comprendre, ou, pour mieux dire, on le lui a fait comprendre.

La République française estime que si M. le général Thibaudin avait conservé son portefeuille après un manquement aussi grave à la loi constitutionnelle, toute relation régulière avec les nations voisines devenait impossible.

« M. Thibaudin, dit-elle, n'a plus son portefeuille, et l'on peut présumer que ce portefeuille ne lui sera jamais rendu. Les hommes politiques qui le rappelleraient au pouvoir devraient être résolus à rompre avec l'Europe entière. De pareils hommes se rencontreront peut-être un jour; mais, puisqu'ils voudront la guerre, ce n'est certes pas au général Thibaudin qu'ils confieront la mobilisation de l'armée. Pauvre armée, dans quel état il l'a mise! »

Il était temps. M. Thibaudin succombe au moment précis où il allait commettre un nouvel attentat contre l'armée et contre ses droits. Il avait mis le chef d'état-major général actuel, le général Vuillemot, dans l'obligation de donner sa démission, et il s'appropriait à le remplacer par un général, créature, comme lui, du parti radical.

Le nouveau chef d'état-major aurait eu pour mission de continuer dans l'armée l'épuration commencée l'été dernier par son chef direct. Tous les officiers généraux, tous les chefs de corps, tous les officiers qui n'auraient pas pu justifier d'un républicanisme ardent, auraient été écartés, comme suspects.

M. Thibaudin s'était donné comme mission de faire, pour l'extrême gauche actuelle, ce que le célèbre Pache a fait sous la première Révolution pour les Jacobins. Pache avait sans-culottisé l'armée; Thibaudin se proposait de la radicaliser. Ce beau projet tombe avec celui qui l'avait formé.

ENCORE LES DYNAMITARDES.

On télégraphie de Lyon, 8 octobre, au Temps:

« Hier, à dix heures du soir, une violente détonation se fit entendre au boulevard de la Croix-Rousse; elle était produite par une explosion arrivée dans la salle des Pas-Perdus de la mairie. La commotion fut telle, que les becs de gaz des couloirs furent éteints; une muraille a été quelque peu endommagée; heureusement, personne n'a été atteint. Les gardiens de la paix, dont le poste est placé dans la mairie même, ont fait aussitôt les premières recherches.

» On a retrouvé des débris d'engin explosible, qui devaient appartenir à une cartouche enroulée de fils de fer garnie de zinc et contenant des balles et des morceaux de fonte. Elle devait avoir la grosseur d'une boule à jouer.

» On n'a aucun indice sur les auteurs de cet attentat. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PETIT BOITEUX

Comme l'avait remarqué l'instituteur, les jeunes gens ne s'étaient point effrayés de cette démonstration. Ils reculaient, mais ils menaçaient. A chaque minute, une balle bien dirigée renversait un des cavaliers. Un des premiers, le capitaine tomba. Paul avait pris le fusil d'un de ses compagnons et avait touché l'officier en pleine poitrine.

L'escadron tout entier fit entendre une sorte de rugissement. Les chevaux saignant sous l'épéron, bondirent par-dessus une haie et se rapprochèrent des jeunes gens.

— Courage! cria Paul. Encore un effort et nous serons dans le bois.

La terre desséchée sonnait sous le sabot de fer des chevaux secouant avec fracas leurs cavaliers.

Une nouvelle décharge coucha par terre huit ou dix uhlans. L'escadron s'arrêta un instant, chargea ses mousquetons et tira à son tour.

Une balle érafla l'épaule gauche de Paul.

— Vive la France!... s'écria-t-il en agitant son chapeau.

Deux de ses camarades tombèrent, blessés aux jambes.

— Emportons-les, dit-il.

Il en chargea un sur son dos. La douleur lui fit lâcher prise.

— Courez au bois, cria-t-il à ceux qui n'avaient pas été atteints. Nous tiendrons bien un instant ici.

Les deux blessés s'assirent, rechargèrent froidement leur fusil et tirèrent.

Les uhlans arrivèrent sur eux avec le bruit et la rapidité d'une trombe; et ceux-ci sentaient déjà l'ardente haleine des chevaux.

— Laissez-nous, monsieur Paul, dirent-ils, suivez les camarades.

— Jamais.

Il se retourna, les volontaires avaient gagné le bois et venaient de faire une dernière décharge.

— C'est bien, ajouta-t-il.

Il tira son sabre, arma son revolver et se rua, frappant à droite, tirant à gauche, sur les cavaliers qui l'enveloppaient comme dans les spirales d'un tourbillon.

La lutte ne pouvait plus être longue. Vingt mains s'abattirent sur lui; en un clin d'œil il fut enlevé, lié, garrotté et jeté en travers sur un cheval. Puis il entendit deux détonations. C'était les deux blessés qu'on achevait.

Pendant cette escarmouche, tous les officiers

avaient été mis hors de combat. Un maréchal-des-logis-chef prit le commandement. C'était un homme d'une quarantaine d'années, trapu, barbu, ventru, avec un nez tourné de commerçant plutôt que de soldat. Il se concerta un instant, à voix basse, avec les autres sous-officiers; puis l'escadron se divisa en deux détachements. Le premier ramassa les blessés et les morts et retourna à Blangy; le second, sous la conduite du maréchal-des-logis-chef, s'éloigna du bois et gagna la route des Bruyères.

Paul était avec ce détachement.

— Que vont-ils faire de moi? pensait-il.

Il s'était redressé. Soutenu par le soldat sur le cheval de qui il avait été placé et qui semblait avoir pitié de sa jeunesse, il était assis, pour ainsi dire, entre la selle du cavalier et la tête de sa monture.

L'escorte allait lentement. A chaque instant le chef du détachement se retournait comme s'il eût attendu quelque chose.

Au moment où il arrivait à l'entrée du village, il fut rejoint par deux cavaliers. L'un d'eux lui remit un pli dont il prit immédiatement connaissance.

— C'est bien! dit-il, en regardant du coin de l'œil son prisonnier.

L'unique rue était déserte. Derrière les portes et les fenêtres closes, on dessinait pourtant un mouvement inaccoutumé. Ici et là un rideau se

détournait; on voyait des yeux voilés de larmes ou brillants de colère.

Suivant leur habitude, les uhlans tirèrent quelques coups de mousqueton; mais ils ne s'arrêtèrent point et, sans avoir besoin de la moindre indication, ils poussèrent directement jusqu'à la demeure du maire.

M. Héloin apparut au bruit:

— Que voulez-vous?

Puis tout à coup, apercevant son fils, il courut à lui:

— Paul! mon enfant!

Des soldats le repoussèrent brutalement.

— Rejoins ma mère, s'écria le prisonnier, empêche-la de me voir en cet état.

M. Héloin s'adressa au maréchal-des-logis-chef:

— Que prétendez-vous faire de mon fils? lui demanda-t-il.

Le sous-officier dit froidement:

— Le fusiller.

— Fusiller un prisonnier!...

Non moins froidement, et en français plus ou moins correct, mais presque sans accent, le maréchal-des-logis-chef répondit:

— Ce n'est point un soldat régulier, mais un officier de francs-tireurs. Je viens, d'ailleurs, de recevoir l'ordre formel. Ce papier...

M. Héloin plongea ses mains dans ses cheveux gris, et hagard, les yeux sortant de l'orbite, la face

**

LA RETRAITE DES PAVILLONS-NOIRS.

Le ministre de la marine a reçu dimanche matin le télégramme suivant du gouverneur de la Cochinchine, qui confirme la nouvelle donnée par le *Standard* :

« Les rapports que je viens de recevoir de Hai-Phong, datés du 26 septembre, signalent le commencement de la retraite des Pavillons-Noirs sur Lav-Kai. Les plénipotentiaires annamites arrivés par le *Château-Renaud* vont remonter à Hanoi.

» Deux compagnies d'infanterie de marine et deux cents tirailleurs annamites sont arrivés de Saigon à Hai-Phong.

» L'amiral Courbet se trouve actuellement avec l'escadre française dans la baie d'Along. »

THIBAUDIN.

Sous ce titre, la *France Militaire* publie l'article suivant :

La *France Militaire* a de tout temps proclamé et maintenu son indépendance ; n'ayant jamais sollicité ni obtenu la faveur du ministre de la guerre Thibaudin, elle est en situation d'apprécier avec exactitude l'acte auquel se sont décidés le Président de la République et celui du Conseil, d'en étudier les causes, les phases successives et d'en indiquer les conséquences.

Nous éviterons soigneusement de tomber dans ces exagérations de louanges ou d'injures que les journaux de l'extrême gauche et ceux de l'extrême droite ont pratiqué à l'égard du général Thibaudin lors de son arrivée au pouvoir.

Le général Thibaudin était-il destiné par ses antécédents, ses aptitudes, ses travaux, au portefeuille de la guerre. Non ! nous n'hésitons pas à le dire.

Catégoriquement dévouée aux institutions qui régissent le pays, la *France Militaire* peut aborder tous les sujets sans crainte d'être taxée ou même soupçonnée de réaction.

Les princes de la famille d'Orléans qui occupaient des emplois dans l'armée conspiraient-ils ?

Evidemment non, mais tout a concouru à propager cette erreur.

Le manifeste ridicule du prince Napoléon, la maladie du président du conseil, l'honorable M. Duclerc, les exagérations des journaux légitimistes ou jérômistes, les propos du général de Charette, les emblèmes plaisants inventés par le journal *l'Intransigeant* et livrés à la publicité sous forme de *fac-simile*, tout avait concouru à jeter la Chambre des députés dans cet état de crainte et de colère qui ne permet pas aux sages de se faire entendre.

On cherchait un ministre de la guerre qui fût disposé à devenir l'instrument de la colère de tous ; — le général Billot demandait des preuves de culpabilité et, à défaut, se refusait à agir ; — plusieurs généraux, consultés, hésitèrent ; le général Thibaudin s'offrit et fut accepté avec enthousiasme ;

nous devons croire que sa conscience lui imposait ce devoir et nous n'insisterons pas davantage.

Nous supposons que le général Thibaudin n'avait consenti à aucun des engagements qu'exigent trop souvent des ministres les majorités qui les font et les défont avec cette rapidité que ne nous envie certainement pas nos voisins ; mais, soit pour une raison, soit pour une autre, le général Thibaudin fut imposé au ministère Ferry, et depuis le premier jusqu'au dernier jour de son passage à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, le général Thibaudin a cru que sa conscience l'obligeait à se montrer en toutes circonstances l'adversaire du cabinet dont il faisait partie.

Le pouvoir occulte, ce fameux pouvoir occulte, que les intransigeants et bien d'autres ont reproché à Gambetta, avait reparu au ministère de la guerre.

Le général Thibaudin, et c'est là son excuse, tout au moins aux yeux des honnêtes gens, n'a jamais été le maître. Qu'il fût étranger aux questions qui touchent à la politique intérieure ou extérieure du pays, nous ne lui en faisons pas reproche, mais tout aussi étranger aux choses de la guerre, il subissait inconsciemment l'influence des adjoints qu'on lui avait imposés.

Le général Thibaudin devait plaire à ceux qui rêvent la mise en application de tous les principes d'égalité. Par goût, par réflexion même, il est un niveleur. Il admet que tous sont également intelligents, capables, instruits, expérimentés et ne tolère aucune supériorité intellectuelle.

Les directions du ministère de la guerre ont donc pu reprendre promptement cette toute puissance qu'elles regardent comme étant l'apanage de leur situation, toute puissance qui ne s'exerce pas toujours avec une parfaite équité et qui a facilité l'avancement de beaucoup d'aveugles et de bien d'autres paralytiques.

Ce n'eût été qu'un demi-mal si ces directions avaient été maîtresses chez elles. Mais, à côté de ces petits ministres, venaient s'asseoir tous les politiciens dont elles flattaient les rancunes, dont elles redoutaient les colères.

Qu'en est-il résulté ? C'est que, plus encore qu'avec aucun de ses prédécesseurs, la politique s'était installée en maîtresse exigeante dans tous les coins du ministère, — non pas tous, mais presque tous — et il a fallu bien du courage à ceux qui ont tenté la résistance.

Il y aurait erreur à croire que l'incident du 29 septembre a été la cause déterminante du renvoi du général Thibaudin. La corde était tendue à ce point qu'elle devait rompre au premier effort, et s'il n'avait pas été pour ainsi dire forcé, par ses amis politiques, de conserver le portefeuille qu'ils lui avaient confié, nous aimons à croire que le général Thibaudin, en cas qu'il eût été hostile au roi d'Espagne, n'aurait pas hésité à offrir sa démission le 28 au soir.

Cette démarche l'eût honoré, tout en lui permettant de se maintenir dans les règles parlementaires.

Mais il y avait bien d'autres raisons as-

sez importantes pour décider le président du conseil à adopter une mesure énergique.

Nos affaires militaires se ressentaient ouvertement de l'état que nous avons signalé au commencement de cet article, état fébrile qui ne laissait plus à aucun des principaux officiers du ministère le temps d'entamer les affaires les plus urgentes et ne pouvait les confirmer dans l'espoir de les mener à bien. Une nomination importante au premier chef était annoncée par les journaux les mieux renseignés. Des exécutions venaient d'avoir lieu.

Certain officier, chez lequel la valeur, la capacité, la connaissance des hommes et des choses n'ont pas attendu le nombre des années, était cité comme l'inspirateur de ces mesures, dont le public militaire ne comprenait pas l'utilité ; bref, la corde tendue craqua, et il nous paraît inutile d'en dire davantage pour raconter l'origine et la fin du ministère Thibaudin.

Mais, ainsi que le disait Catherine de Médicis, il ne suffit pas de découper, maintenant il va falloir recoudre, et trouver un vrai ministre de la guerre.

Parmi les généraux qui n'exercent pas un commandement, nous ne voyons guère que les généraux Campenon et Billot.

Le premier vit dans la retraite la plus absolue, et ne paraît pas disposé à en sortir. Déjà, au commencement de cette année, il a poliment reconduit à sa porte tous ceux qui venaient lui parler du portefeuille.

Le général Billot a quitté récemment le ministère ; les causes de sa retraite ne sont pas assez connues, les colères injustes qu'elle a soulevées ne sont pas encore éteintes, et tout nous fait supposer que son heure n'est pas revenue.

Parmi les commandants de corps d'armée actuellement en exercice, nous écarterons tout d'abord le général Lallemand, que sa surdité empêcherait de prendre part aux débats du Parlement.

Les généraux Derroja, Cornat, de Berkeim et Zentz, auxquels on ne peut songer.

Les généraux de Courcy et de Galiffet, qui sont mieux placés dans le commandement des troupes.

Le général Carteret-Trécourt, qui ne nous paraît pas préparé à des fonctions aussi importantes ; de même que les généraux Chagrin-Saint-Hilaire, de Colomb, Davoust et Dumont.

Le général Saussier, auquel on réserve très-prochainement le poste de gouverneur de Paris.

Il nous reste donc à examiner successivement, en les prenant par ordre de numéro de corps d'armée, les généraux :

Delebecque, commandant le 5^e corps à Orléans. — Passe pour un officier général de mérite ; a été presque nommé ministre il y a quelques mois, s'est récusé au dernier moment.

Février, commandant le 6^e corps. — Doit être bien étonné et probablement peu satisfait de voir que les journaux trop bien renseignés le mettent en avant ; arrivera d'ailleurs en peu d'années au terme de sa carrière et ne quitterait pas volontiers le poste de Châlons-sur-Marne.

Wolff, commandant le 7^e corps. — Très-lié avec le Président de la République et avec son gendre, très-ancien de grade et homme d'expérience.

Schneegans, commandant le 8^e corps. — Spécialité dans les questions d'artillerie.

Schmitz, commandant le 9^e corps. — Intelligent, s'exprimant facilement, très-républicain, mais pas assez pour les députés de l'extrême gauche.

Carré de Bellemare. — On dit volontiers dans son entourage qu'il accepterait le portefeuille de la guerre.

47^e corps. Le général Lewal, grand écrivain devant l'Éternel, très-connu à l'étranger, homme intelligent et instruit ; mais renoncera-t-il volontiers à ses études pour être ministre, sans savoir s'il aura le temps de réaliser la réforme de l'armée ?

Nous avons oublié le général Thoumas parmi les généraux qui n'exercent pas de commandement actif. C'est un officier général très-intelligent, instruit et capable. Il s'exprime avec une facilité remarquable, et, par ce temps d'orateurs, l'éloquence n'est pas à dédaigner.

Comme conclusion, le choix du Président de la République nous paraît limité aux généraux Campenon, s'il accepte, Billot, Delebecque, Schmitz, Lewal et Thoumas.

Quel qu'il soit, le ministre de la guerre peut être assuré que notre journal lui prêterait un appui loyal, s'il tient haut et ferme le drapeau de la France et s'il ne s'inspire que des intérêts sacrés de la Défense nationale.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid, 8 octobre :

« Hier, le gouverneur civil a fait déployer des forces de la garde civile à pied et à cheval autour de l'ambassade de France.

» La *Iberia* dit que le cabinet espagnol a fait une nouvelle démarche pour obtenir complète satisfaction et a lieu d'espérer un résultat favorable, vu les bonnes dispositions du gouvernement et de l'opinion en France.

» *El Dia* dit que les conservateurs paraissent disposés à attaquer le gouvernement devant les Cortès au sujet des négociations diplomatiques avec la France et du voyage du roi à l'étranger.

» Le comité de la colonie française a remis à M. Sagasta, pour être transmise au roi, la protestation contre la manifestation du 29 septembre. »

Les journaux alphonstistes, la *Epoca* entre autres, déclarent que c'est sur les instances répétées et pressantes du ministère français que le roi Alphonse XII s'est décidé à passer par Paris à son retour d'Allemagne, alors qu'il hésitait à faire ce voyage.

Le conseil des ministres n'a pas encore pris de décision au sujet de l'incident du 29 septembre.

La *Correspondencia* annonce que les négociations continuent et que l'on attend de nouvelles dépêches du duc de Fernan-Nunez,

congestionnée :

— La fusiller ! vous ne le ferez pas ! vous me tuerez d'abord. Ah ! les misérables !

Derrière lui, un cri se fit entendre. M^{me} Héloïse venait d'apparaître ; de voir son fils elle s'était évanouie.

Paul rugissait et faisait de vains efforts pour briser ses liens.

Deux femmes emmenèrent sa mère au château.

Avec toute la vigueur de ses jeunes années, M. Héloïse saisit le sous-officier à la gorge et le secouant furieusement :

— Tu dois être un transfuge, toi ! Un de ces traîtres qui ont longtemps mangé notre pain...

Il allait l'étrangler ; mais les cavaliers avaient mis pied à terre ; ils le saisirent, l'emportèrent dans une chambre du rez-de-chaussée où l'on avait déposé M^{me} Héloïse et l'y enfermèrent.

Écumant, violet, le maréchal-des-logis-chef dit un mot. Paul fut enlevé de son cheval et lié à un arbre du jardin.

Sept hommes armés de leur mousqueton se placèrent à dix pas de lui.

Une détonation retentit.

Mais ce n'était point celle des mousquetons prussiens.

Les francs-tireurs du docteur Billot venaient d'entrer dans le jardin. A leur tête, on voyait l'instituteur, trempé de sueur, couvert de poussière,

haletant, tenant à la main un fusil de chasse fumant encore.

Au moment où il assistait, du haut du clocher, aux péripéties du combat de Blangy, un de ses élèves était venu le trouver. L'enfant avait rencontré, dans le bois, un des francs-tireurs de Paul ; celui-ci lui avait raconté la manœuvre hardie de son jeune chef et lui avait dit qu'il attendait la nuit pour rejoindre ses compagnons et le docteur Billot dans la forêt de Presles. Dès que l'instituteur eût vu le détachement qui retenait Paul prisonnier se diriger du côté des Bruyères, il avait couru à la forêt et avait ramené les francs-tireurs.

Ils étaient arrivés à temps.

A leur aspect, les uhlands bondirent sur leurs chevaux et essayèrent de fuir. Un cercle de baïonnettes les arrêta.

Pressé de tous côtés, le maréchal-des-logis-chef saisit brusquement un mousqueton et visa Paul presque à bout portant.

— L'ordre sera exécuté, dit-il.

Il fit feu.

Entre le canon de son arme et le prisonnier quel-qu'un s'était dressé.

C'était Charles. La balle destinée à Paul le frappa à la poitrine ; il s'affaissa, couvert de sang.

— Charles ! Vous ! Toi ! s'écria le jeune homme. Charles lui tendit la main :

— C'est la dette, dit-il, que le petit boiteux a

contractée envers ton père et ta mère. Il la paie au fils ; c'est bien naturel.

Et sa main retomba inerte.

Quelqu'un coupa la corde qui attachait le jeune homme. Paul saisit par le canon le fusil du pauvre instituteur, assomma en passant le sous-officier allemand, bondit jusqu'à la chambre où ses parents étaient enfermés et enfonça la porte :

— Paul ! mon enfant ! s'écrièrent à la fois le père et la mère.

— Venez ! Charles se meurt ! Hélas ! Il a donné sa vie pour la mienne.

Il les entraîna avec lui.

Tous les habitants accouraient au château, se pressaient autour d'une trentaine de uhlands à pied, désarmés et prisonniers. Cette bonne population lorraine ne voyait plus en eux des ennemis ; elle leur donnait à boire et à manger.

Paul, son père et sa mère trouvèrent Charles étendu sous l'arbre, sa tête pâle posée sur un oreiller de paille. Élise pleurait silencieusement auprès de lui. Quelques bonnes femmes agenouillées priaient.

Penché sur ce corps presque insensible, le docteur Billot avait mis la poitrine à nu et l'examinait avec une minutieuse attention. Puis on le vit prendre dans sa trousses une pince, une sorte de canif et fouiller dans la blessure.

Tout le monde attendait avec une anxiété pro-

fonde la sentence du médecin.

Il releva tout à coup la tête :

— Je réponds de lui, s'écria-t-il triomphalement. La balle a glissé sur une côte en la brisant et est allée se loger complaisamment sous l'épiderme. La voilà !...

Puis, s'adressant aux francs-tireurs :

— Partons pour Belfort avec nos prisonniers. L'artillerie bavaroise nous suit de près. Les fuyards ont dû avertir la cavalerie de Blangy. Dans une ou deux heures, tout ce monde sera sur notre dos.

— Je suis prêt, dit Paul.

Il embrassa son père, sa mère. Il embrassa Charles que l'on emportait au château et lui dit tout bas ce mot :

— Pardonne-moi, mon frère.

Un sourire glissa sur les lèvres du blessé. Au moment où Élise se disposait à se rendre elle-même au château, elle aperçut le cadavre du maréchal-des-logis-chef. Un tremblement agita tout son corps.

— Nusbaum ! murmura-t-elle. Mon mari ! Que Dieu ait pitié de son âme ; nous donnerons à son corps une tombe chrétienne.

VI

Les Bruyères sont restées un village français. Il y a deux ans, celui qui écrit ces lignes y reçut, chez M. Héloïse, la plus cordiale hospitalité.

PORTUGAL. — Les journaux portugais se demandent si le Portugal n'aurait pas été offert par M. de Bismarck à Alphonse XII, comme prime de l'appui des armées espagnoles, en cas d'un prochain conflit entre la France et l'Allemagne.

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine passée, nous constatons une faiblesse générale à l'état latent; depuis, la réaction s'est accentuée et a pris des proportions beaucoup plus importantes. Jusqu'aujourd'hui, nous avons assisté à une baisse lente, mais dès le commencement de cette semaine, une véritable débâcle s'est produite. On se souvient sans doute de l'article que le *Financier des Communes* a publié dans son numéro du 7 septembre sous le titre de *Renseignements*, article que nous avons reproduit au même moment. Notre situation politique et financière y était clairement dépeinte et les prévisions de ce journal concordent parfaitement avec nos idées. Le *Financier des Communes* fut peut-être le seul de la presse financière à oser rendre compte de ce qui se préparait. Voilà ses prévisions réalisées et ses prévisions justifiées. Malheureusement ce n'est peut-être que le commencement d'un mouvement plus étendu encore; car si l'on considère nos différents politiques et nos embarras financiers, on conviendrait qu'il y a de grosses questions à résoudre et que la solution n'est pas près de se produire. L'accueil peu hospitalier fait au roi d'Espagne à son arrivée à Paris a été l'étincelle qui a tout embrasé; l'on a craint à juste titre de fâcheuses conséquences et le comptant a appuyé la spéculation dans le mouvement de baisse.

Rentes, chemins de fer, établissements de crédit, tout a baissé. Le 3 0/0, à 78.25; l'amortissable à 79.90; le 4 1/2 0/0 1883 à 107.875.

La Banque de France a été aussi fort maltraitée. Nous avons mis nos lecteurs en garde contre cette valeur, depuis plusieurs mois, voyant que les bénéfices décroissent d'une manière considérable; — nous avons souvent comparé ceux de cette année avec ceux de l'an passé et l'on a vu l'énorme différence établie en faveur de 1883. La réaction forcée qui devait s'en suivre a commencé de se produire. La Banque de Paris et des Pays-Bas recule à 945. La Banque d'Escompte cote 505. Le Comptoir d'Escompte, 975.

La Banque de Paris a reculé à 945. La Banque d'Escompte s'échit à 505. Le Lyonnais cote 557,50, etc., etc.

Le Foncier a dû également subir la réaction générale; mais pour cette valeur il n'y a pas sujet de s'alarmer, car la situation toujours de plus en plus prospère de cet établissement permet de n'attacher qu'une importance très relative à ce mouvement de recul momentané.

Les différentes obligations du Crédit Foncier n'ont pas souffert de la baisse générale et sont restées fermes sur leurs cours précédents. Ces différents titres sont, on le sait, d'excellentes valeurs, qui présentent des garanties solides.

Les Foncières Nouvelles, fermes à 349, les Communes 80 sont tenues à 453.

Il existe encore une catégorie d'obligations qui offrent une sécurité égale (elles ont la garantie de l'Etat), mais donnent un revenu supérieur: ce sont les obligations des chemins algériens. Les plus avantageux parmi ces titres, en ce moment, sont les Obligations 4 0/0 nouvelles de l'Ouest Algérien, que la Banque des Communes de France délivre sans frais à ses guichets, au prix de 444 fr. et qui donnent un intérêt de 20 fr., soit un intérêt de 4.7 0/0 net d'impôt. Le remboursement et l'intérêt sont garantis par l'Etat, conformément aux lois des 22 août 1881 et 5 août 1882.

Ces obligations rapportent plus que les obligations de nos grandes lignes françaises, qui ne donnent en moyenne que 3.90 0/0 net d'impôt; ce placement de tout repos est un des plus avantageux qu'on puisse indiquer aux capitaux disponibles; les titres de cette Compagnie ont d'ailleurs obtenu en peu de temps dans le public une faveur

Le maire et sa femme ne font plus aujourd'hui la moindre distinction entre Paul et Charles :

— Ce sont nos deux fils, disent-ils; et nous avons une grande nièce.

La nièce, c'est Elise.

Paul et Charles sont l'un et l'autre chevaliers de la Légion d'Honneur, mais ils n'ont voulu accepter cette distinction qu'après l'avoir vu conférer à M. Héloin.

Ils vivent tous deux au château où ils s'occupent d'agriculture. Paul doit être marié aujourd'hui avec la fille d'un des grands propriétaires de Meurthe-et-Moselle.

La vieille Claudine vit toujours, mais elle cède volontiers à Elise le gouvernement de la cuisine.

— Je ne comprends rien aux saucées de ce temps-ci, dit-elle.

Quant à Pierre, ce n'est certainement pas le moins satisfait des personnages de notre histoire.

En 1870, il a eu la jambe brisée d'un coup de pied de cheval. On lui a alloué une pension de trois cents soixante-cinq francs. Comme il a, d'autre part, quatre ou cinq cents francs de rentes, il vit tout seul, sans faire œuvre de ses dix doigts, dans une petite maison construite sur la lisière de la forêt de Presles, et là il jouit de la tranquillité parfaite qu'il avait toujours rêvée.

FIN.

Alexis MUEHNER.

et un classement des plus remarquables; on peut en juger par la prime qu'a conquise l'obligation 3 0/0 ancienne émise à 265 fr. et cotée actuellement 337.80.

Les fonds d'Etats étrangers sont un peu en faiblesse sur les cours précédents: seule la Rente espagnole est relativement assez ferme à 57 1/8, ex-coupon de 1 0/0 détaché. L'italien s'échit à 91.

Le *Financier des Communes* publie dans son dernier numéro une intéressante étude sur la Dette Tunisienne qui, depuis le protectorat de la France, est appelée à devenir comme valeur française. Les chemins français terminent aux cours suivants: le Midi 1,150; l'Orléans 1,275; Nord 1,840; Ouest 795.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

Habillement des sous-officiers élèves officiers de l'École d'application de cavalerie.

Par application du décret du 25 mai 1883, les sous-officiers élèves officiers de l'École d'application de cavalerie portent l'uniforme de sous-officier de la subdivision d'arme d'où ils proviennent. Le képi est du modèle attribué aux adjudants; les numéros sont remplacés par des grenades en argent, modèles des sous-officiers de la gendarmerie, sur le collet de la tunique ou du dolman et du manteau, ainsi que sur le bandeau du képi.

Les élèves appartenant aux régiments de spahis portent une grenade en or sur chacun des devants de la veste, dans l'angle supérieur au plus près de l'encolure.

Les manches de la tunique, du dolman et de la veste sont ornées d'une boucle en soutache mélangée d'or (ou d'argent pour les spahis) et de soie ponceau, semblable à celle déterminée pour la tunique des élèves officiers de l'École militaire d'infanterie par la décision ministérielle du 20 juin 1883.

Les manches du manteau reçoivent la même soutache, mais posée comme les galons d'adjudant sur le pourtour de la manche.

Les effets d'habillement n'ont pas d'écussons à numéro; ceux de première tenue sont pourvus de soutaches de grade par les soins du corps.

Le lendemain du jour où la désignation des élèves officiers est notifiée, chaque corps envoie au conseil d'administration de l'École la mesure du tour de tête des sous-officiers intéressés.

S'il arrive qu'il n'ait pas été possible aux corps de délivrer certains effets d'habillement, l'École est informée et fait exécuter d'urgence dans ses ateliers les confections nécessaires.

Pour le manège, les élèves officiers sont pourvus d'une culotte bleu foncé et d'une paire de bottes à l'écuylère avec éperons à la chevalière.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Hier soir, devant une salle comble, l'inauguration de l'opéra a eu lieu plus brillamment que jamais sur notre scène.

Le *Chalet* a été joué et chanté d'une façon ravissante par M. Poitevin, première basse, dont la voix est fort belle et le physique agréable, M^{me} Martelli, une toute gracieuse Betty, et M. Constance, notre sympathique ténorino de l'an dernier, auquel le public a fait une rentrée.

La *Traviata* nous a fait apprécier le talent de M^{lle} Marie Garcin, de M. Solve, baryton, et de M. Grandville, premier ténor léger, tous vivement applaudis après chaque morceau et rappelés après chaque acte. Le temps nous fait défaut pour parler longuement de ces artistes et leur décerner les éloges qu'ils méritent. Disons seulement qu'avec des interprètes tels que ceux que nous avons entendus hier, le public saumurois peut compter sur de magnifiques soirées. Comme mise en scène, comme richesse de costumes et justesse des chœurs, on ne peut rien désirer de mieux en province, et l'orchestre, dirigé par M. Gustave Lelong ou M. Suetle, est toujours composé des solistes les plus distingués.

Lundi, nous aurons la *Petite Mariée*. Ce sera un nouveau triomphe pour les artistes d'Angers.

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

On lit dans le *Patriote* :

« Plusieurs de nos lecteurs nous écrivent

pour se plaindre du nouveau service sur la ligne de l'Etat. Les trains, disent-ils, sont organisés d'une façon ridicule et leur marche est loin d'être régulière. Chaque jour, on signale des retards incompréhensibles, qui sont fort désagréables pour les voyageurs.

» Nous espérons que l'administration du chemin de fer de l'Etat se hâtera de faire cesser ces plaintes en organisant mieux le service. »

On commencera bientôt, dans toutes les communes, à s'occuper du recensement des jeunes gens appelés, par leur âge, à faire partie de la classe de 1883.

Les tableaux de recensement seront publiés et affichés, dans chaque commune, les 6 et 13 janvier prochain.

Nous devons prévenir le public qu'il circule, en ce moment, un grand nombre de faux billets de la Banque de France de cinquante francs. Ces faux billets, qui viennent, croit-on, d'Espagne, portent la date du mois de février 1883.

Il circule également à Paris un grand nombre de fausses pièces espagnoles de 20 francs. Elles sont en platine, recouvert d'une assez forte couche d'or. Leur poids aidant, le public peut se laisser aisément prendre à cette contrefaçon. La valeur de ces pièces est d'environ 4 fr. 80.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

LES PERMIS DE CHASSE.

Se douterait-on que les permis de chasse ont rapporté, cette année, en France, dix millions quatre cent trente mille cent francs ?

En effet, il a été pris 372,825 formules, ayant produit à l'Etat, à raison de 18 fr. l'une, la somme rondelette de 6,710,850 fr. En plus de cette somme, 40 fr. par permis sont attribués aux communes, ce qui donne encore 3,728,260 fr.

Les 372,825 permis de chasse à 28 fr. ont produit ensemble un revenu de 10 millions 439,100 fr.

Heureusement pour le gibier que les trois quarts des chasseurs ont la douce habitude de revenir bredouilles.

ANGERS.

Judi dernier, une dame X... voulut caresser son chien, mais celui-ci, peu sensible aux attentions de sa maîtresse, la mordit au nez.

La dame n'y prêta nulle attention; mais, le lendemain, il fut prouvé que l'animal était atteint d'hydrophobie. Alors, la malheureuse, effrayée, courut chez un docteur de la ville.

Celui-ci ne crut mieux faire que de l'envoyer à un spécialiste du Mans.

Il est bien à craindre que M^{me} X..., sous l'impression de la peur, ne succombe aux terribles atteintes de la rage. (L'Anjou.)

NANTES.

Samedi soir, vers 8 heures et demie, le bruit sinistre de la générale appelait au feu les habitants de la ville. Un incendie terrible venait d'éclater dans la scierie à vapeur de M. Hippolyte Royé, qui occupe avec des vastes magasins remplis de bois de construction tout l'espace compris entre le quai Moncoussu, la rue Handaudine et l'Hôtel-Dieu.

A la première alarme, les secours arrivèrent de tous côtés; les soldats de la ligne et les dragons se hâtèrent d'accourir et firent tous leurs efforts pour combattre le feu.

Tandis que la pompe à vapeur de la Chambre de commerce et les autres pompes de la ville se mettent en batterie, l'élément destructeur accomplit son œuvre. Une grande quantité de bois destiné à être converti en parquets de chêne ou de sapin, en lattes, en espeliers, etc., remplissait la scierie et fournissait au feu un aliment facile; ce bâtiment était condamné à une destruction certaine; on ne pouvait que songer à préserver les magasins servant de dépôt aux bois de construction et les habitations voisines où se trouvait un magasin d'épicerie contenant des tonneaux d'huile, de pétrole, d'eau-de-vie et d'autres matières essentiellement inflammables.

Pour comble de malheur, les pompes de la ville étaient en retard et s'installaient difficilement à cause de la distance où se trouve le fleuve et du petit nombre des pompiers

présents sur les lieux. Ce n'est qu'à 40 heures, lorsque la pompe de la Chambre de commerce fut en état de fonctionner utilement que l'incendie put être définitivement circonscrit. A partir de ce moment, la part du feu étant faite, toutes les constructions du voisinage purent être préservées; à 44 heures, tout danger avait définitivement disparu; il ne restait plus qu'à étouffer le feu fumant encore sous les restes de la scierie.

L'importante scierie de M. Royé, qui contenait 8 machines au rez-de-chaussée et 6 au premier étage et occupait 40 ouvriers, n'existe plus; à la place qu'elle occupait, on ne voit plus qu'un amas de ruines et de débris calcinés.

On nous signale deux accidents, heureusement sans gravité, arrivés à deux pompiers. M. Robert, couvreur, s'est fait une forte contusion au côté gauche en tombant d'une hauteur de 7 mètres.

M. Pilard est tombé sur le bras gauche et s'est blessé.

On ignore la cause du sinistre. Les pertes, couvertes par des Compagnies d'assurances, s'élèvent à 450,000 fr. environ.

Samedi soir, l'état de l'atmosphère était calme; on ne remarquait pas un souffle de vent. C'est bien heureux, car s'il y avait eu du vent, le sinistre pouvait prendre des proportions épouvantables dans un quartier où les dépôts de bois sont si nombreux.

(Espérance du Peuple.)

Des élections municipales ont eu lieu dimanche 30 septembre, au deuxième tour de scrutin, à Lorient.

Sur 7,357 électeurs inscrits, 216 seulement ont pris part au vote. Il est vrai qu'il n'y avait eu aucune liste de candidats.

A TOUS CEUX QUI ONT DES YEUX

Nous recevons à l'instant la visite du Directeur des Ouvriers Opticiens réunis, installés place de la Bilange, près le Théâtre. Nous allons avoir pendant huit jours, sur la place de la Bilange, une installation d'optique riche et grandiose contenant tous les perfectionnements de la science moderne. Ce riche établissement d'optique contient :

Plus de 50,000 paires de lunettes et pince-nez montés, de nouveaux verres cylindriques en cristal de roche pour toutes les vues;

Un choix immense de baromètres, longues-vues, jumelles, loupes et microscopes en tous genres.

Tous les matins, de neuf heures à onze heures, consultations gratuites pour la vue. Le docteur Bertrand, oculiste de Paris, est attaché à l'établissement comme opérateur.

Les Ouvriers Opticiens se chargent de toutes les réparations.

Il y a quelque temps, lorsqu'eut lieu l'exposition des portraits du siècle, l'auteur des *Tablettes musicales*, dans le *Jeune Age illustré*, entreprit d'arrêter ses lecteurs devant les figures des compositions qui se trouvaient à cette collection. Le tour de Berlioz arriva aujourd'hui dans le numéro 145, daté 6 octobre. Partout où l'on fait de la musique, on parle de Berlioz, on va recommencer à en parler, puisque voici revenue la saison des concerts. Les jeunes abonnés du *Jeune Age illustré* connaîtront le maître français dont il s'agit par la notice de leur journal. Le même numéro donne la fin des articles sur les tremblements de terre, un *courrier des enfants*, récit d'une petite ascension de montagne, excursion aux forces des jeunes gens qui passent par Grenoble. Le roman et deux autres articles complètent le numéro. Un an : 10 francs, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères : 15 centimes le numéro.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 7 octobre 1883.

Versements de 105 déposants (16 nouveaux), 24,641 fr.

Remboursements, 15,098 fr. 21 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Lourdesse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémou, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Al-lonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Réjou et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.	
3 %	77 80	77 65	Est	737 50	735	Obligations.			Gaz parisien	515 25	516
3 % amortissable	79 65	79 45	Paris-Lyon-Méditerranée	1375	1370	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	502	Est	353 50	352 75
4 1/2 % (nouveau)	106 80	106 65	Midi	1155	1143	1865, 4 %	513	513	Midi	359	359
Obligations du Trésor	505	504	Nord	1845	1820	1869, 3 %	401	402 75	Nord	365 25	365 75
Banque de France	5320	5330	Orléans	1272 50	1270	1871, 5 %	389	390 50	Orléans	361	360 50
Société Générale	508 75	508 25	Ouest	775	775	1875, 4 %	513	512	Ouest	358	358 50
Comptoir d'escompte	976	975	Compagnie parisienne du Gaz	1340	1335	1876, 4 %	514	514	Paris-Lyon-Méditerranée	361	361 50
Crédit Lyonnais	560	553 75	Canal de Suez	2325	2305	Bons de liquid. Ville de Paris	529	528	Paris-Bourbonnais	361	357
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1230	1230	G. gen. Transatlantique	502 50	502 50	Obligations communales 1879	448	447	Canal de Suez	567 50	570
Crédit de France	20	17 50				Obligat. foncières 1879 3 %	451	451 50			
Crédit mobilier	340	340									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR		
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)			Saumur (départ)	8 50	1 05	3 »	7 55	
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.			Chacé-Varrains	9 01	1 16	3 16	8 05	
1 — 25 — soir,			Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	9 10	1 25	3 30	8 13	
3 — 32 — — express.			Montreuil-Bellay (arrivée)	9 27	1 42	3 47	8 28	
7 — 15 — — omnibus.								
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS			THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR		
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
8 — 31 — — omnibus.			Saumur (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50
9 — 37 — — express.			Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.			Lernay	7 14	8 51	Mirebeau	9 18	4 10
4 — 44 — — —			Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27
10 — 24 — — — express-poste.			Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

VENTE

PAR ADJUDICATION
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur

Le 27 Octobre 1885, heure de midi

DU

GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,

Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX : 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements :

Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,

Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE OU ÉCHANGER UNE PROPRIÉTÉ

A 2 kil. de la gare de Noiterte, près Bressuire.

PETIT CHATEAU MODERNE Et trois fermes.

7 hectares de bois ; 25 hectares de prairies ; 128 hectares de terres. D'un seul tenant.

Belle chasse.

Revenu net d'impôts : 10,500 fr.

Étude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé, Et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE

La Terre du Theil

SISE

Communes d'Auversse, Guédeniau, Bocé et autres,

Comprenant : Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closiers et landes affermées.

Contenance totale : 481 hectares. Chasse magnifique. (631)

VIN A VENDRE

40 barriques, raisins rouges, fait à blanc, au château de Monsabert, commune de Coutures.

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.

S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaupaire, 17. (610)

A LOUER

PRÉSENTMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin.

S'adresser à M. JOUSSAUME, épicier, rue de Bordeaux.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Lesieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)



CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par M. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, évite la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr. pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSÉ du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND épicier, rue d'Orléans. (430)

MACHINES A COUDRE
De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXCELSIOR

Nowelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.